



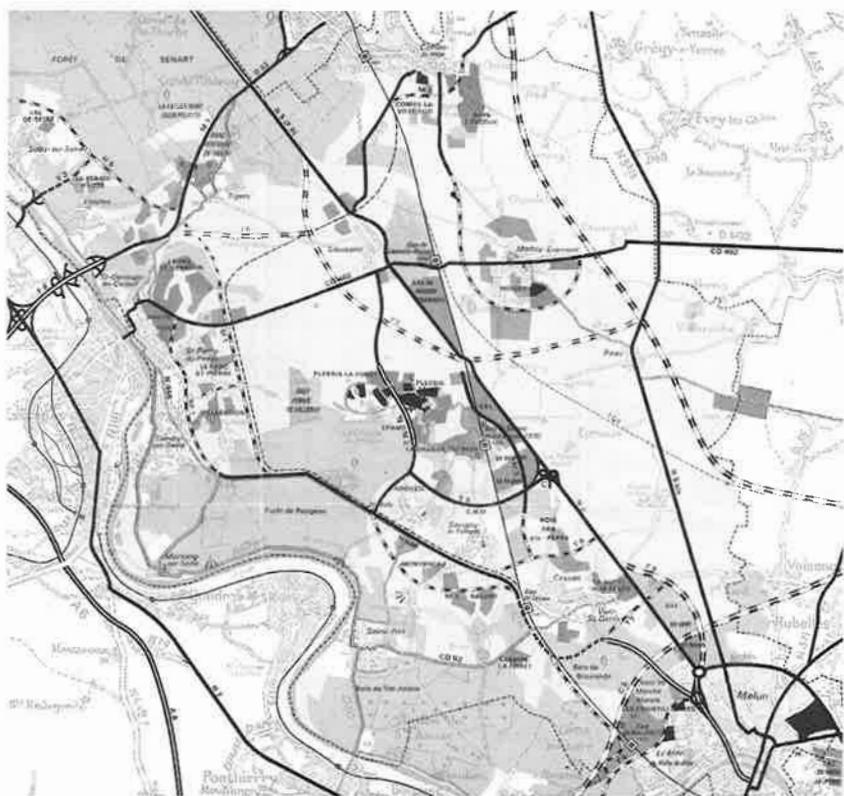
Session 1985 - Les Ateliers d'été de Cergy - Maîtrise d'œuvre urbaine -



2000 ha
à
Melun-Sénart

Qu'en
ont-ils
fait ?





2000 hectares à Melun-Sénart Qu'en ont-ils fait ?

YVES BORIES, BERTRAND WARNIER

Responsables de l'organisation des ateliers d'été 1985

Les ateliers d'été et la révision du schéma directeur

Une réflexion sur l'utilisation possible de la réserve foncière de Tigery-Lieussaint prend une signification particulière au moment où l'on envisage sérieusement de réviser le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) en vigueur et dont l'élaboration remonte maintenant à plus de 15 ans. Bertrand Avril, Directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner à l'occasion de débats suscités par les Ateliers d'été : « L'enjeu de la révision du SDAU correspondra au nouveau projet de la ville nouvelle, aux perspectives de développement. Le SDAU actuel privilégie un développement périphérique. L'espace central représenté par les réserves foncières est une page blanche. Il aiguillonne l'imagination, excite les convoitises et suscite les ambitions. Ce capital foncier maîtrisé par la collectivité est un atout considérable ».

Une volonté exprimée par les élus du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) serait de faire de ce lieu en attente un pôle de développement régional, qui en apportant des équipements lourds et des emplois supprimerait certains handicaps qui pénalisent aujourd'hui Melun-Sénart, tout en lui donnant le centre animé qui lui fait défaut.

Le SDAU en préparation doit donc être pour Jean-Jacques Fournier, président du SAN, l'occasion d'envisager un nouveau type de développement. Cependant, si un travail sur le contenu de celui-ci s'impose, il a été admis qu'il ne pourrait exister sans la mise en œuvre d'un projet spatial cohérent. C'est donc l'élaboration d'un véritable projet urbain qui était soumise à la réflexion des étudiants des ateliers d'été. Les différents projets présentés par les étudiants devraient constituer un apport stimulant pour les réflexions à venir. A l'actif des Ateliers d'été, on peut d'ores et déjà inscrire l'animation sur le devenir de la ville que leur déroulement a provoquée. Point dont les responsables de la ville n'ont pas manqué de souligner l'importance même si le choix d'urbaniser ces réserves foncières n'est encore qu'une éventualité.

Les données

Les étudiants ont disposé dès le mois de février d'un dossier complet afin que le sujet de la session 85 des Ateliers d'été puisse être intégré comme support d'un enseignement à l'intérieur de leur cursus universitaire.

Dans ce document, le cadre physique de l'urbanisation future était décrit. Une analyse de la trame foncière en fournissait une première interprétation : le site se présente comme un plateau surplombant la Seine à l'Ouest ; largement ouvert à l'Est sur la plaine de Brie ; limité au Nord et au Sud respectivement par les forêts de Sénart et de Rouveau. S'il offre apparemment une grande homogénéité, il reconduit cependant les principes d'organisation du paysage rural traditionnel : orientation précise du parcellaire ; positionnement judicieux des fermes dans la structure du paysage ; grands axes perspectifs (tracés classiques) calés sur le relief, etc.

Dans les données à prendre en compte les étudiants devaient intégrer les caractéristiques de l'urbanisation réalisée dans le périmètre d'étude, principalement autour de Lieussaint, Moissy-Cramayel, Plessis-la-Forêt dont les principaux traits sont la faible densité, la prédominance de l'habitat individuel, le parti paysager.

Enfin, un élément déterminant que les étudiants ne pouvaient ignorer dans leur projet est le principe d'assainissement retenu par l'établissement public d'aménagement. Celui-ci consiste à stocker provisoirement les eaux pluviales le plus près possible des surfaces engendrant de gros débits afin de diminuer le coût de l'assainissement des terrains urbanisés. Cette solution amène à créer des bassins de rétention qu'il faudra intégrer dans la démarche de projet.

Le contexte urbanistique

Il était important que les projets des étudiants proposent des configurations spatiales susceptibles de s'adapter, sans perdre de leur pertinence aux différentes incertitudes ou transformations de la commande en villes nouvelles.

Aujourd'hui, les exigences de la conjoncture, le respect des contraintes financières et commerciales, la plus grande compétence des élus locaux en matière d'urbanisme mais aussi le développement du mouvement associatif, imposent la présence d'un plan d'ensemble souple pouvant être rediscuté dans le temps. Cela est impossible sans la présence d'un véritable projet urbain capable, par la pertinence des dispositifs formels qu'il propose, de déterminer des priorités entre ce qui est de l'ordre de la longue durée (les tracés structurants entre autre) et ce qui est de l'ordre de l'aléatoire (les tracés liés aux nécessités de la commande, par exemple).

Parallèlement, d'un point de vue strictement architectural, il est important que la

Pour la troisième année consécutive, la revue *Urbanisme* publie les travaux des « Ateliers d'été de Cergy » qui réunissent des étudiants de différentes nationalités autour des problèmes de maîtrise d'œuvre urbaine. Cette année le thème de cette session était particulièrement « exceptionnel » dans la phase de développement urbain minimal que nous traversons. Il s'agissait de réfléchir sur l'éventuelle urbanisation d'une réserve foncière de 2000 hectares située au milieu du périmètre de la ville nouvelle de Melun-Sénart, prévue initialement pour recevoir le centre de celle-ci.

Plusieurs centaines d'architectes, d'urbanistes et d'ingénieurs, plusieurs dizaines de paysagistes sont intervenus dans les villes nouvelles françaises dans lesquelles toutes sortes d'innovations ont pu être expérimentées ; trop peut-être ? Est-ce le diagnostic des milieux universitaires qui pour la plupart, au lieu de se jeter au cœur de la mêlée, en restent à l'écart en spectateurs critiques. Est-ce pour pouvoir en mesurer les erreurs auxquelles ils ne veulent surtout pas être associés et rester sur le piédestal de leur conviction ?

Question ? Faut-il attendre qu'un problème ne se pose plus pour commencer à s'y intéresser ? Faut-il s'enfermer dans une dialectique qui démontre que les choses pourraient ou auraient pu se passer autrement ? Faut-il « enseigner » l'utopie de la cité idéale qui n'existera jamais ou préparer des étudiants à affronter le monde tel qu'il est ?

Les Ecoles et les universités étrangères, elles, s'intéressent aux réalités urbaines françaises et viennent aux Ateliers d'été de Cergy (1).

Là, ils sont au contact : des problèmes réels qu'ils auront à traiter ; des contradictions qu'ils auront à gérer ; des professionnels avec lesquels ils devront, par nécessité, travailler ; d'autres étudiants d'origines diverses avec lesquels ils pourront conserver des relations amicales et professionnelles toujours utiles dans un monde qui s'élargit.

Parler d'un rapprochement de la recherche « avec le terrain » est une chose, le faire en est une autre. Les Ateliers d'été installés à l'École d'Art de Cergy ont démarré en 1983. Ils sont une émanation de l'Etablissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise, organisme responsable de la réalisation de la ville.

Il y a lieu de remarquer que le terme de ville « Nouvelle » a disparu. Peut-être est-ce de nature à rassurer et à permettre une collaboration à laquelle tout le monde a à gagner.

Le compte rendu des études réalisées en 1985 montre que les résultats du travail effectué est particulièrement riche, tout comme l'était la diversité des participants urbanistes, ingénieurs, paysagistes, architectes, planificateurs.

(1) Liste des membres du conseil pédagogique 1985 des Ateliers d'été de Cergy.

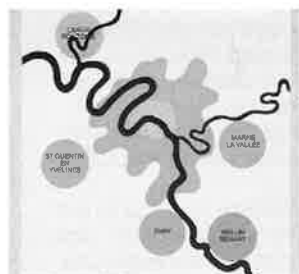
Michel Autheman, architecte (France) — Yves Bories, architecte (France) — Jean-Noël Capart, paysagiste (Belgique) — Patrick Celeste, architecte (France) — Maurice Cuiot, architecte (Belgique) — Jean-Marie Duthilleul, architecte, Ingénieur des Ponts et Chaussées (France) — Stanislas Fiszler, architecte (France) — Michel Gerard, artiste (France) — Michel Lefebvre (Etablissement Public d'Aménagement de Melun-Sénart - France) — Charles Maj, chef du service départemental, architecte (France) — Fernando Montes, architecte (France) — Miguel Ros, architecte (Espagne) — Witold Zandfos (Etablissement Public d'Aménagement de Melun-Sénart - France) — Michel Gaillard, Michel Jaouen, Bertrand Warnier (Etablissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise - France).

E.B.W. CERGY
Documentation
N° 2592

For the third consecutive year the magazine *Urbanisme* is publishing a summary of the work done at the "Ateliers d'été de Cergy" (Cergy summer school) where students of different nationalities meet to study urban problems. This time the session's main theme was "exceptional" in the current context of minimal urban development. The aim was to consider the possible urbanization of some 2000 hectares of reserve land in the new town of Melun-Sénart which had originally been intended to form the city center.

Por tercer año consecutivo, *Urbanisme* publica los trabajos de los « Talleres de verano de Cergy » que reúnen a estudiantes de diferentes nacionalidades alrededor de problemas de ejecución de obras urbanas. Este año el tema del ciclo era particularmente « excepcional » si se toma en cuenta la fase de desarrollo urbano mínimo que se está atravesando. Había que reflexionar sobre las posibilidades de urbanización de una reserva urbana de 2000 hectáreas en medio de la ciudad nueva de Melun-Sénart, prevista inicialmente para recibir el centro de la misma.

ANALYSE DES PROJETS	Localisation de l'urbanisation	Vocation de l'espace non urbanisé	Traitement des liaisons avec l'urbanisation existante	Principe de répartition des programmes	Equipements à caractère exceptionnel	La nature dans l'urbanisation	Modification des infrastructures
PROJET N° 1	Au centre	Espace neutre ou de détente	Liaison uniquement routière	A partir d'un « zoning »	Un centre hospitalier universitaire	Omniprésente comme élément de séparation et d'intégration	Pas de modification
PROJET N° 2	Au centre	Agricole (morcelée)	Continuité urbaine	A partir d'un « zoning »	Une université Un centre de recherche Un stade olympique	Comme élément d'une figure urbaine	Nouveau tracé de la LIVN Supp. de la dévia. de Lieusaint Déviat. réseau SNCF
PROJET N° 3	A l'Est en limite du plateau	Agricole (non morcelée)	Incorporation dans le contrôle urbain de Corbeil	Aux pieds des barres pour les équipements	—	En alignement ou en pelouse entre les barres	Création d'un nouveau pont sur la Seine
PROJET N° 4	Au centre	Agricole (morcelée)	Transition assurée par des équipements de loisirs	En fonction des vocations dominantes des quartiers	—	Comme élément d'une figure urbaine	Nouveau tracé de la LIVN Supp. de la dévia. de Lieusaint Déviat. réseau SNCF
PROJET N° 5	Au Nord-Est	Agricole (non morcelée)	Continuité urbaine	A partir des potentialités spatiales des lieux	—	Comme élément d'une figure urbaine	Nouveau tracé de la LIVN Supp. de la déviat. de Lieusaint
PROJET N° 6	Le long d'un axe Est-Ouest	Agricole (deux grandes unités non morcelées)	En continuité uniquement avec Lieusaint et Moissy Cramayel	A partir des potentialités spatiales des lieux	—	Comme élément d'une figure urbaine + préverdissement	Pas de modification
PROJET N° 7 Hors concours	Eclaté en périphérie du site	Occupé entièrement par le parc	Continuité urbaine	A partir d'un « zoning »	Un parc d'attractions à caractère régional	Comme grille structurante	Pas de modification



Les retombées pour Melun-Sénart

Associer les étudiants à une réflexion sur l'urbanisme à travers le champ d'expériences unique que constituent les villes nouvelles, créer une structure permettant d'accueillir des jeunes du monde entier, voilà une initiative que beaucoup aujourd'hui regrettent de n'avoir pas eue les premiers.

Certes la barrière de la langue pose parfois des problèmes mais on voit vite que sur un sujet comme celui-là il est facile de se retrouver, même avec un vocabulaire limité : le dessin est une langue internationale. Et puis, il y a le travail, beaucoup de travail en 3 semaines, des idées qui s'assemblent, des projets qui « divergent », des théories aussi qui tentent de s'affirmer.

Pour Melun-Sénart, tous ces projets sont autant d'interrogations salutaires, de brèches ouvertes sur l'extérieur.

Alibi ou bonne conscience ? En tout cas « sur le terrain » l'intérêt a été certain. Les élus, avides de solutions, ont senti qu'il y avait là une démarche plus ouverte que le dialogue entretenu avec les acteurs habituels.

Les projets de l'université d'été de Cergy ont permis de donner le coup d'envoi d'une réflexion globale qui va marquer un tournant dans le développement de Melun-Sénart. Ils continueront dans le cadre d'expositions et de débats de jouer le rôle de révélateurs de potentialités. Certains de leurs auteurs pourraient même poursuivre leurs recherches en apportant leur collaboration à la ville nouvelle.

Michel Lefebvre

Directeur des Etudes EPA Melun-Sénart

maîtrise d'œuvre urbaine n'impose pas un cadre rigide aux projets des architectes, au contraire, elle doit s'attacher à créer un contexte urbain évident que le maître d'œuvre bâtiment aura à dépasser, à réinterpréter dans son projet.

Le déroulement des ateliers

L'organisation du travail aux Ateliers d'été tend à optimiser les trois semaines de travail à l'école nationale d'art de Cergy-Pontoise :

— ouverture des Ateliers par la présentation des travaux effectués par les étudiants durant l'année universitaire. Le conseil pédagogique décide, dès ce stade, de récompenser par un prix les travaux les plus intéressants ;

— participation des étudiants à quatre journées d'information et de sensibilisation au contexte et à la problématique villes nouvelles : visite de Melun-Sénart et du site d'étude ; débats avec les différentes instances de la ville nouvelle ; conférences de personnalités extérieures, etc. ;

— début du travail à l'école d'art après formation de nouvelles équipes. La phase précédente aura permis aux étudiants de mieux se connaître et de se préparer à travailler avec des personnes de formation différente (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, etc.) ou de famille de pensée différente. Vaincre les différents cloisonnements, sans nier les particularités des intervenants est une volonté du conseil pédagogique ; l'expérience montre que cela n'est pas possible sans la médiation d'un sujet précis à traiter ;

— évaluation des projets par le conseil pédagogique qui a toute latitude pour répartir les 35 000 F de prix alloués pour la session et non encore utilisés. Les enseignants ont encore remarqué, cette année, que les équipes qui ont fourni le meilleur travail ne sont pas celles dont les membres avaient une même unité de vue au départ, mais plutôt celles dont les membres avaient suivi un en-

seignement les préparant aux questions de maîtrise d'œuvre urbaine. La volonté commune de faire la ville est plus importante qu'un hypothétique « accord-préalable-des-étudiants-sur-comment-la-faire ! »

L'analyse des projets

Indépendamment du fait qu'ils constituent des entités cohérentes, les projets des étudiants proposent un ensemble de solutions diversifiées qu'il est intéressant d'inventorier afin qu'elles puissent informer d'éventuelles concertations à venir.

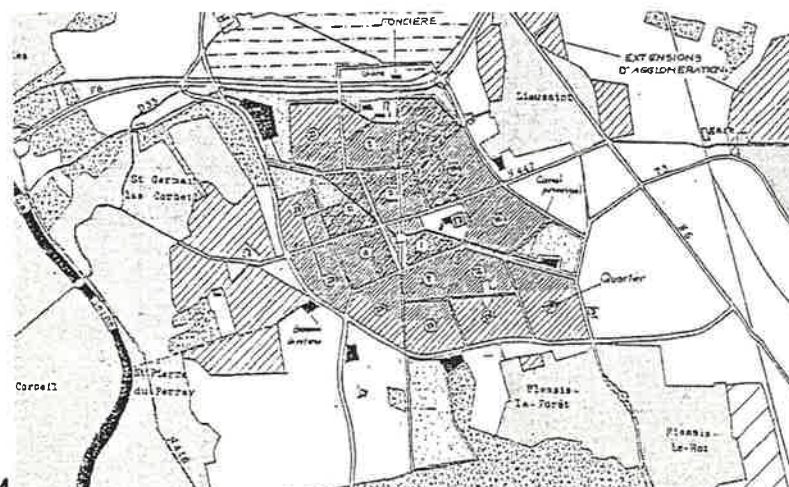
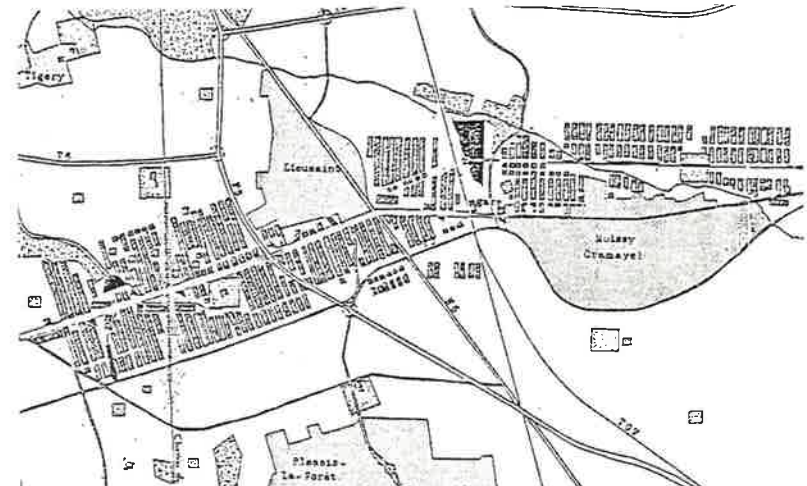
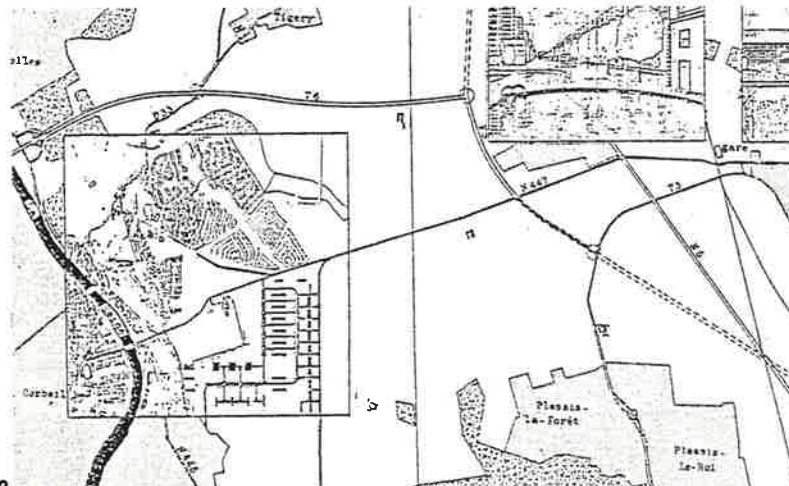
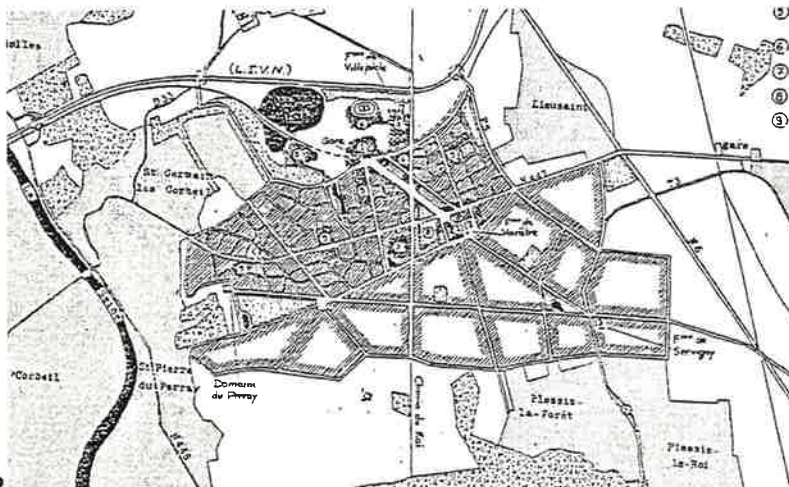
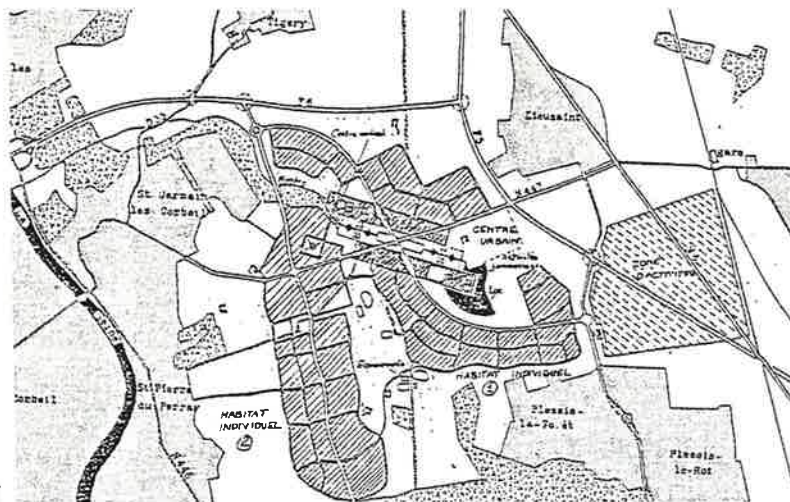
Les résultats de la session 85 des « Ateliers d'été » montrent l'attachement des équipes à maîtriser la forme de la ville. Tandis que des équipes ont tenté d'atteindre ce résultat à partir des outils habituels de l'urbanisme contemporain (la planification, le zoning, la programmation, les distinctions de réseau, etc.) d'autres, au contraire, réfutent ces instruments et proposent dès le départ une première forme urbaine visuelle que les différents architectes d'opération auront à réinterpréter. Ces deux types d'approche s'accordent toutefois sur la difficulté qu'il y a à créer aujourd'hui des espaces urbains et sur le rôle déterminant imparté à la maîtrise d'œuvre urbaine sur ce sujet.

Si les « Ateliers d'été » ont été attentifs à analyser ces points de doctrine, ils ont surtout recherché par la confrontation des individus au sein des équipes et des équipes entre elles, à permettre à chacun de se remettre en cause en éliminant des idées préconçues ou trop simplistes.

Les « Ateliers d'été », en faisant se rencontrer des étudiants et des praticiens sur un sujet concret, se situent à mi-chemin entre l'approche théorique et la pratique. Malgré l'inconfort de cette position, les responsables de cette expérience y restent attachés, car ils pensent que c'est dans un tel contexte que peuvent se produire des remises en cause constructives en matière d'aménagement et d'architecture urbaine ■

- 1. — Kyoto : H. Kawano, A. Morita
- 2. — Sao Paulo : L. Anichio Pinotti
- Rio de Janeiro : F. Magalao Machado
- Paris ESA : A. Marion de Proze
- 3. — Rhodes Island : R. El Koury, E. Ranieri
- 4. — Bruxelles : M. Amand, B. Chambon
- Bordeaux : D. Burgade

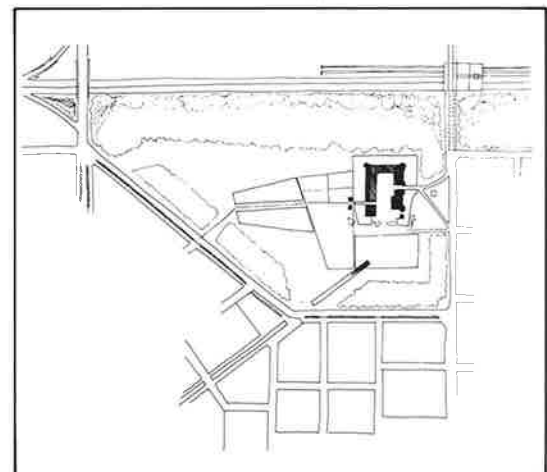
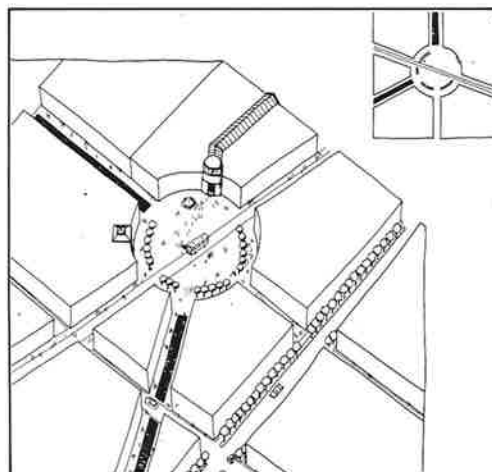
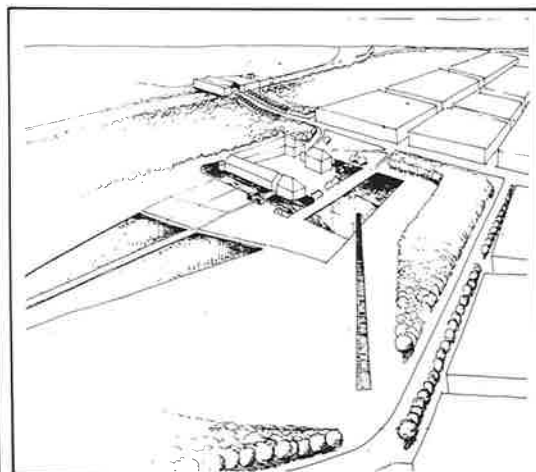
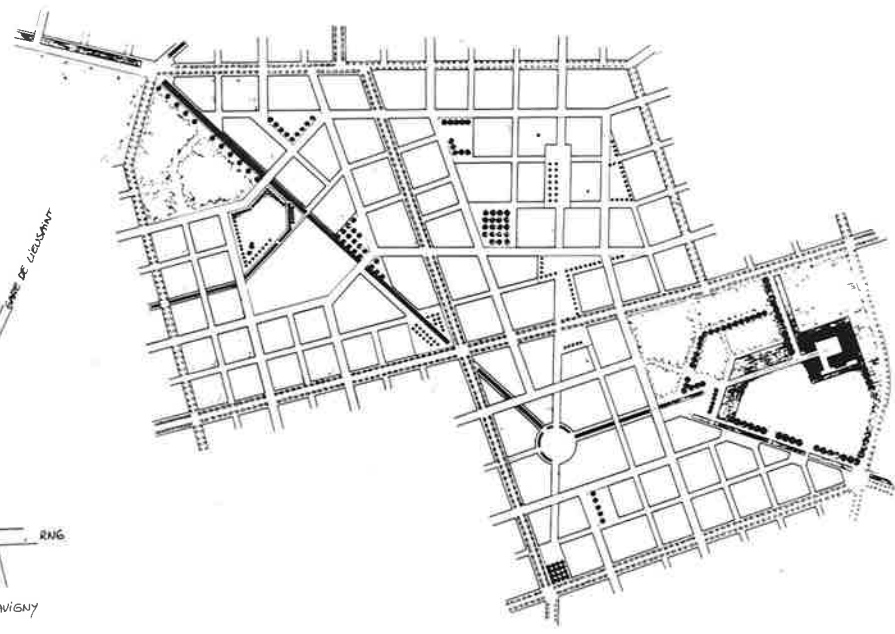
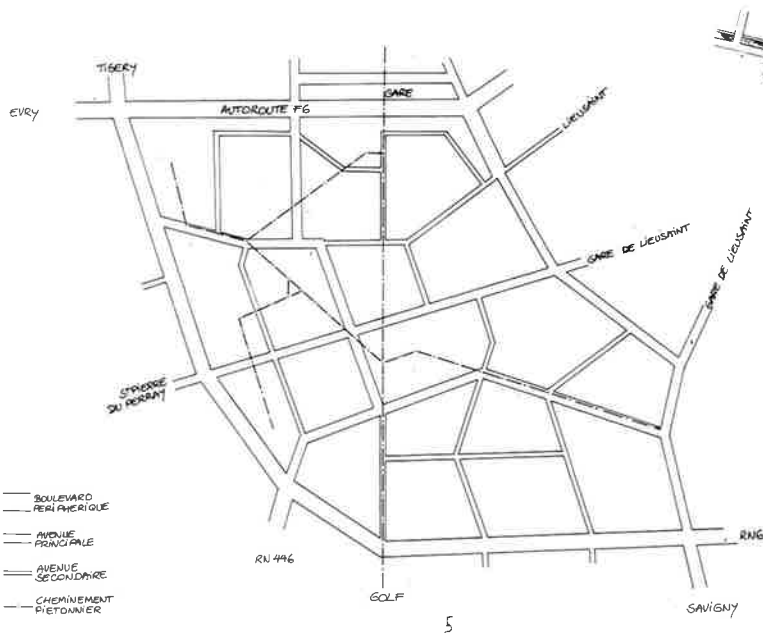
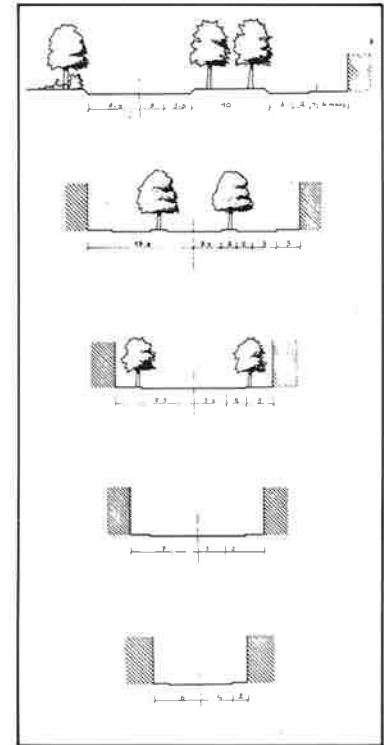
- Paris Enpc : J. Chaudon-neret, J.-L. Deschamps-Berger
- 5. — Barcelone : F. Huerta-Cerezuela, O. Mestre-Aramandia
- Wageningen : E. Ten Berge, N. Van Keulen
- Bordeaux : C. Vignacq
- 6. — Versailles Enpc : Y. Brunier
- Wageningen : P. Van Beek
- 7. — Tbilissi : G. Kiknadze, L. Mushkudian



PROJET N° 4 (PRIMÉ) : BRUXELLES-BORDEAUX-PARIS

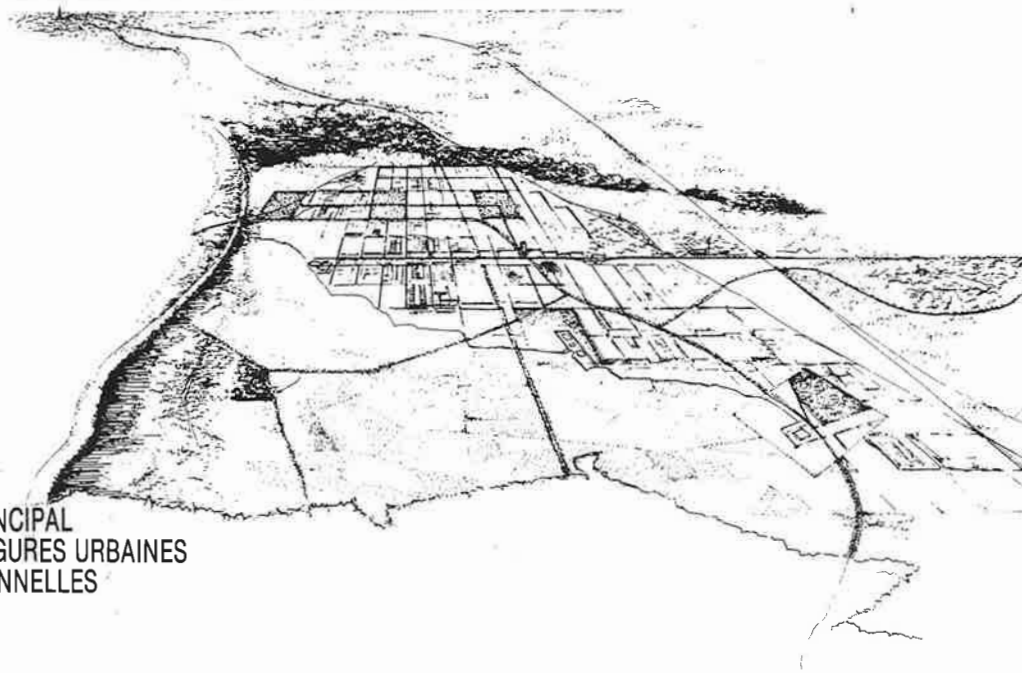
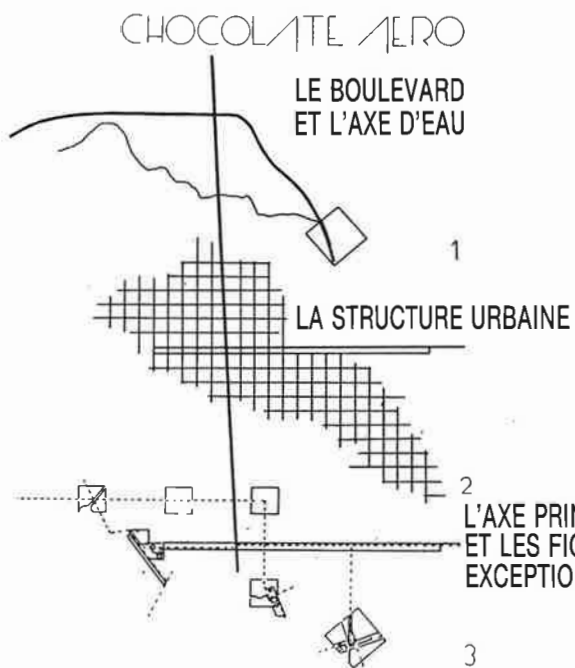
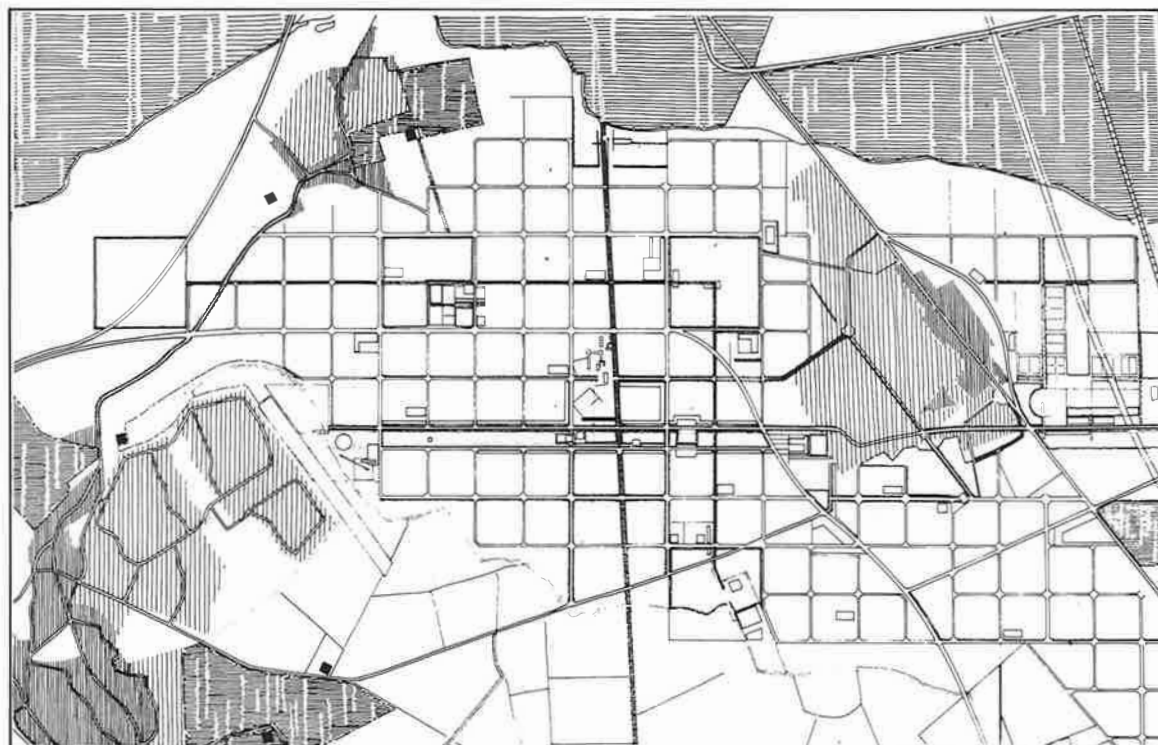


L'équipe qui a conçu ce projet était composée d'étudiants de formation différente. Etaient présents des élèves de l'école d'architecture de la Cambre, des élèves de l'école Nationale Supérieure des Ponts et Chaussées, une étudiante en urbanisme de l'université de Bordeaux. Aussi le risque était-il grand que la proposition finale ne soit que le résultat de renoncements réciproques. Le piège a été évité grâce à l'adhésion de l'ensemble de l'équipe à l'idée qu'il ne pouvait être question de remettre en cause le modèle de la ville historique. Il ne s'agissait donc que de proposer une adaptation de celle-ci à de nouvelles contraintes.

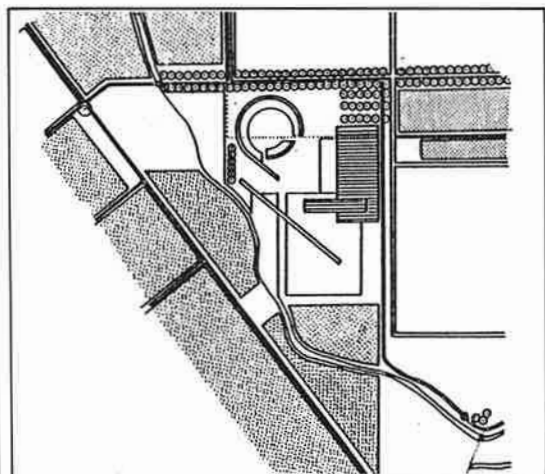


PROJET N° 5 (PRIMÉ) : BARCELONE-WAGENINGEN-BORDEAUX

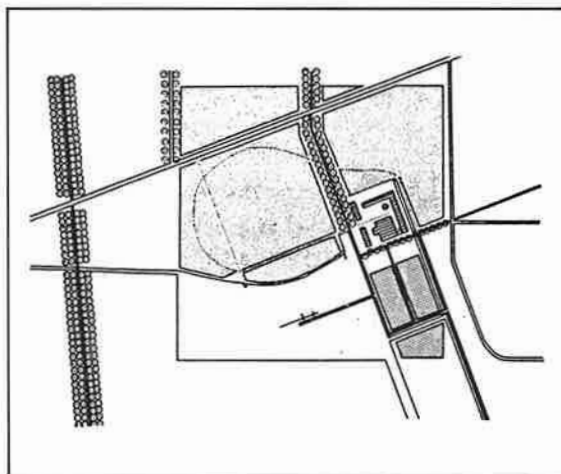
Le territoire de la future ville est organisé à partir d'un dossier dont l'unité de base est un carré de 250 m x 250 m. Polyvalent en matière de réceptivité programmatique, il constitue par regroupement ou redécoupage, le module de base de constitution du tissu urbain courant. Pour les étudiants, seule la présence d'une structure spatiale est capable de garantir la pérennité du projet urbain par delà les inévitables aléas de la programmation. Le travail de composition à partir de la trame se traduit par une superposition d'éléments dont le chevauchement accidentel est parfois exploité pour créer un événement, une figure urbaine exceptionnelle. Ce travail, s'il se veut représentatif d'une modernité, n'en est pas moins respectueux d'organisation traditionnelle basée sur la rue et l'îlot.



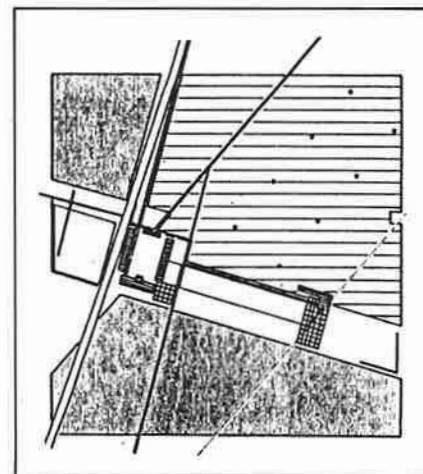
LE BASSIN DE LA MUSIQUE



LE BASSIN DES SPORTS



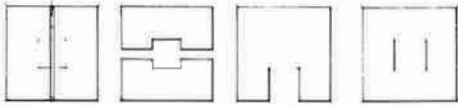
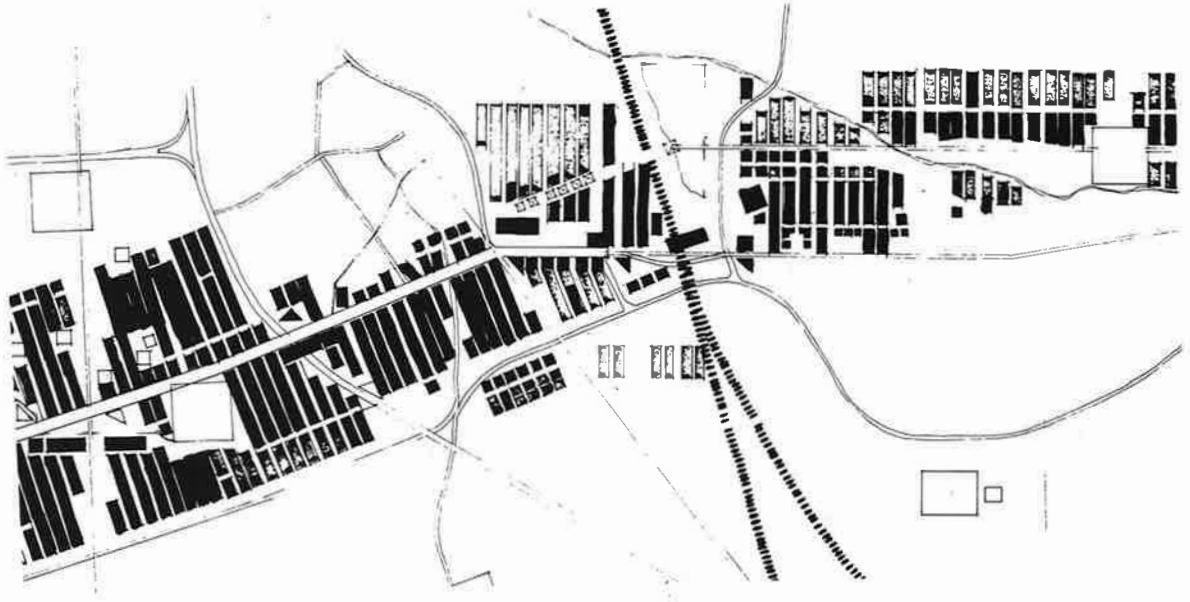
LE CENTRE D'INFORMATION



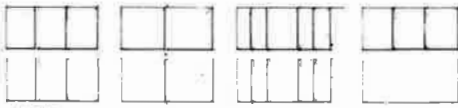
PROJET N° 6 : VERSAILLES ENSP-WAGENINGEN

Le projet critique la politique de la cohabitation ville/campagne. Aussi optait-il pour une nette distinction entre ces deux notions. En créant une ville linéaire, dense, reliant les zones urbanisées de Saint-Germain-les-Corbeil, Lioussaint et Moissy-Cramayel (l'artère principale reprend le tracé de la N 447). En organisant le paysage rural, Ainsi, les éléments épars du site naturel constitués de bosquets ou de fermes sont repris dans des carrés de végétaux auxquels on tente d'opposer des carrés appartenant au domaine urbanisé, occupé par des équipements.

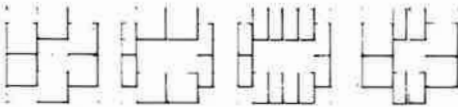
Les oppositions caractéristiques de la ville européenne entre l'habitat et le travail, le collectif et l'individuel, le public et le privé, etc. sont ici ramenées à des particularités distinctes à l'intérieur d'une composition urbaine très claire. La ville peut être qualifiée de « douce » grâce à l'absence de relations conflictuelles entre les oppositions déjà citées plutôt que par l'omniprésence de l'élément végétal.



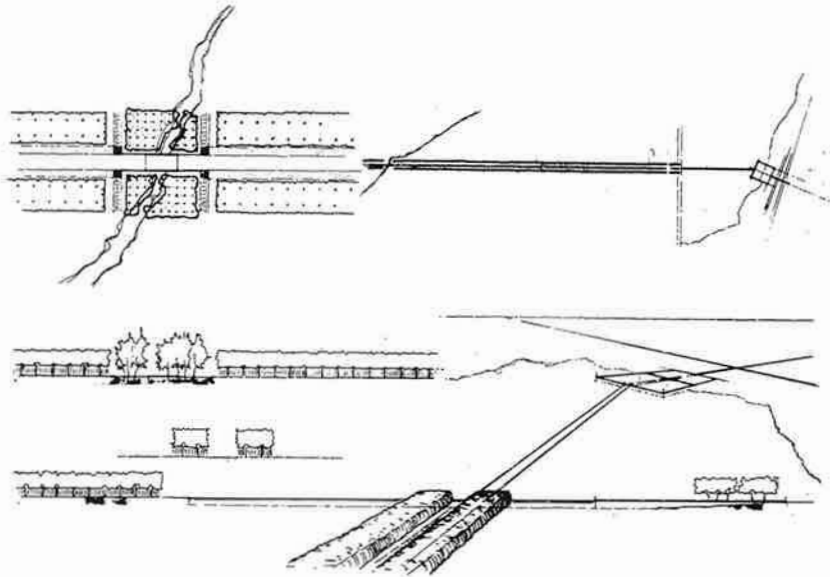
BÂTIMENTS PUBLICS



COTTAGES

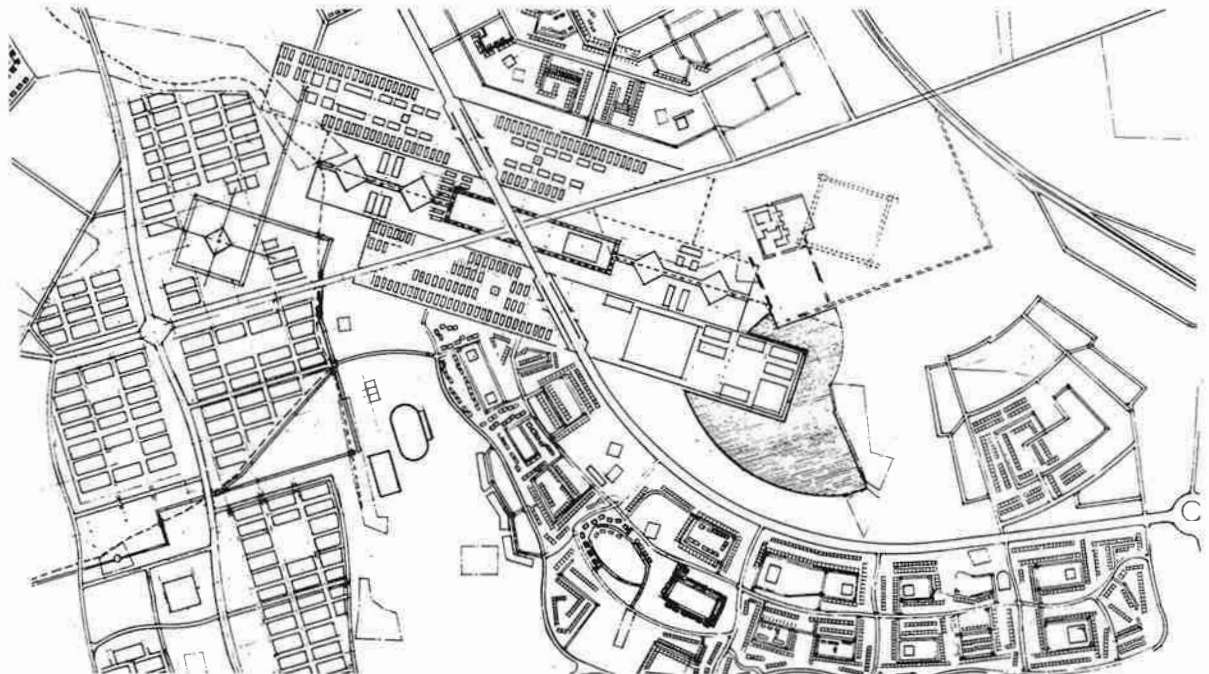


PARKING ET VILLE



PROJET N° 1 : KYOTO

Les étudiants ont voulu faire une « ville douce ». De fait, les oppositions caractéristiques de la ville européenne entre l'habitat et le travail, le collectif et l'individuel, le public et le privé, etc., sont ici ramenées à des particularités distinctes à l'intérieur d'une composition urbaine très claire. Et si la ville peut être qualifiée de « douce » cela provient plus de l'absence de relations conflictuelles entre les oppositions déjà situées que de l'omniprésence de l'élément végétal.



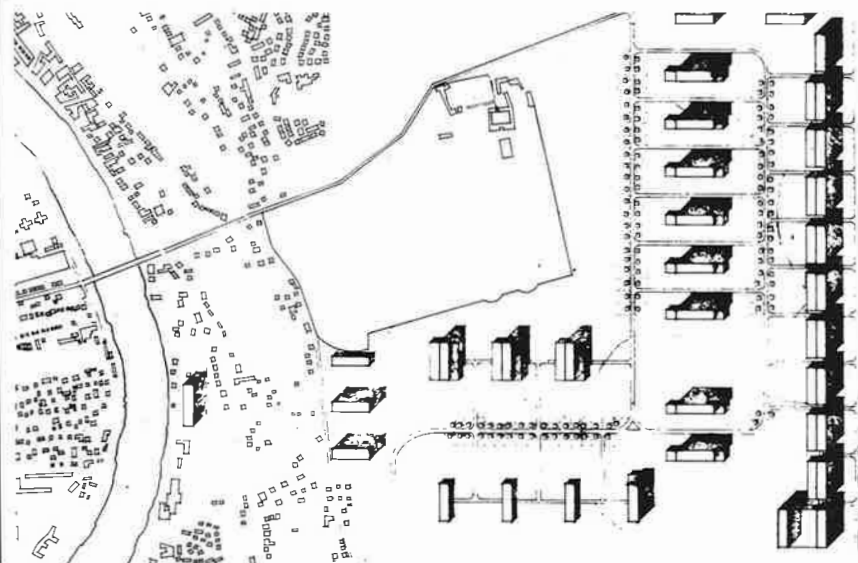
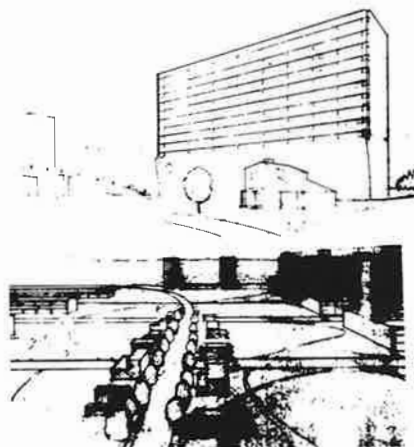
PROJET N° 2 : PARIS ESA—RIO DE JANEIRO—SAO PAULO

Ce plan très souple propose une figure urbaine ordonnée. L'attention des étudiants se porte sur une artère urbaine de 54 m de large, aux extrémités de laquelle sont localisés les deux principaux pôles attractifs de la ville. Un système de voiries primaires relie les points remarquables de la ville. Cependant cette grande souplesse, si on ne veut pas qu'elle se transforme en handicap, nécessitera la présence d'une maîtrise d'œuvre très forte.



PROJET N° 3 : RHODE ISLAND

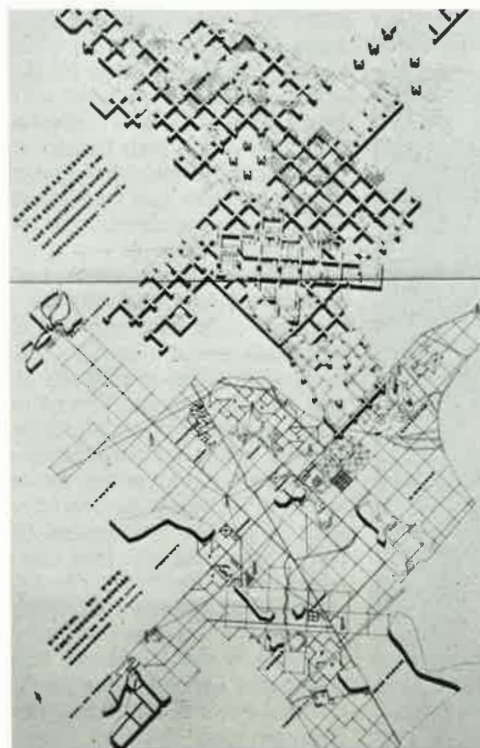
Cette proposition veut dénoncer le caractère mystificateur de toute approche planificatrice en matière d'aménagement. Aussi répond-elle à la question « 200 ha qu'en faites-vous ? » par un projet d'architecture d'importance limitée maîtrisant tout à la fois la conception de l'espace public et celle des bâtiments. C'est dans les rapports qui s'établissent entre les différents types d'organisations spatiales présentes sur le site et celles qu'ils créent (à partir de barres...) que les étudiants cherchent à justifier leur approche. Ils entendent « défamiliariser avec le familier » en créant de nouvelles tensions entre des types d'urbanisme reconnus de tous et qui habituellement s'ignorent.



PROJET N° 7 : (HORS CONCOURS) : TBILISSI

La proximité de Paris, la bonne desserte routière et ferrée du site ainsi que son environnement sauvegardé ont inspiré aux étudiants l'idée d'une ville organisée à partir d'un parc d'attraction conçu à l'échelle de l'agglomération parisienne. Ceux-ci répartissent les différentes fonctions urbaines dans une

logique de zoning très marquée, mais atténuée par l'omniprésence de la structure du parc. Ainsi recensent-ils 4 entités spatiales : le parc d'attraction lui-même, les zones d'habitat ; le centre social, administratif, commercial et culturel (SACC), enfin les zones d'activité.



LISTE EXHAUSTIVE DES UNIVERSITES AYANT PARTICIPE AUX ATELIERS D'ETE DE CERGY

Belgique
Isae la Cambre à Bruxelles
Hoger Architectuurinstituut Stad
Gent

Brésil
Faculty of Architecture and Urbanism of Sao Paulo
Universidade Gama Filho Rio de Janeiro

Espagne
Escola Technica Superior d'Arquitectura de Barcelona

Italie
Istituto Universitario di Architettura di Venezia

Japon
Université de Kyoto

Pays-Bas
Université agronomique de Wageningen

Suède
Kungliga Tekniska Hogskolan de Stockholm

URSS
Ecole Polytechnique de Georgie à Tbilissi

USA
Rhode Island School of Design

Yougoslavie
Univerzitet u Sarajevu (Faculté d'Architecture de Sarajevo)

Grèce
Ecole d'Architecture d'Athènes

France
Ecole d'Architecte de Nancy
Ecole des Beaux-Arts d'Angoulême

Ecole des Beaux-Arts de Paris
Ecole Nationale Supérieure des Ponts et Chaussées
Ecole Nationale Supérieure du Paysage à Versailles
Ecole Spéciale d'Architecture de Paris

ENSAIS de Strasbourg
UPA n° 3 de Versailles
UPA n° 6 de Paris
UPA de Montpellier
UPA de Strasbourg
Ecole d'Architecture de Lille et Régions Nord
Université de Bordeaux III
Université de Paris X à Nanterre

ORGANISMES ET SOCIETES DIVERSES AYANT PARTICIPE AU FINANCEMENT DES ATELIERS D'ETE DE CERGY

Ministère de la Culture — Direction de l'Architecture — Direction de l'Urbanisme et des Paysages — Conseil Régional d'Ile-de-France — Conseil Général du Val d'Oise — Groupe Central des Villes Nouvelles — Syndicat d'Agglomération de Sénart Ville Nouvelle — Etablissement Public d'Aménagement de Melun-Sénart — Etablissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise — Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Cergy-Pontoise — Caisse des Dépôts et Consignations — SEDAF — Les Nouveaux Constructeurs — OCIL.

Programme 1986 MAISONS INDIVIDUELLES : FABRIQUE DE VILLE



Se mettre au goût du jour ou se tenir à l'écart d'une réalité ?

Oui ou non en France les deux tiers des constructions sont-elles des Maisons Individuelles ? Actuellement à Cergy-Pontoise c'est 85 %.

Oui ou non les urbanistes, les architectes et autres aménageurs doivent-ils penser que c'est déraisonnable de ne pas s'interroger sur les formes que doit prendre cette nouvelle ville ?

Oui ou non un paysage urbain nouveau est-il à inventer ? Le programme de l'année en cours propose aux étudiants de traiter ces éléments apparemment contradictoires voire opposés... à savoir :

Villes et maisons individuelles

Deux nouveaux quartiers de Cergy peuvent servir de support pendant l'année à l'étude demandée. Ils font partie du dossier donné aux étudiants qui en font la demande, et dans

Lettre d'un étudiant espagnol

« Un chameau c'est un cheval dessiné par un comité. Un cheval de courses c'est un cheval dessiné par un artiste. »

Je n'ai jamais cru en l'urbanisme, cette discipline à mi-chemin entre la science, la politique, l'architecture et la sociologie. Je suis de l'avis qu'un très bon plan général, mal développé sera toujours pire que celui qui, n'étant pas si bon, a été travaillé par des gens sensibles, avec du métier et de la foi dans leur effort, qui donneront ainsi à l'image finale cette variété et cette flexibilité dont une ville a bien besoin, sans perdre cette capacité d'abstraction autant formelle que fonctionnelle qui doit précéder toute analyse de morphologie urbaine.

Je n'y crois pas et pourtant je sais le besoin que nous avons de disposer de bons urbanistes à la fin de ce siècle qui a beaucoup parlé de la ville et ses problèmes alors que en même temps l'on bâtissait les plus affreuses constructions après l'aventure intellectuelle des pionniers du Mouvement Moderne, la vieille Europe à reconstruire... Mais si, à la fin des années 60, l'alternative semblait très claire on commence à se demander s'il faut réaliser Melun-Sénart et, dans l'affirmative, ce que c'est, et comment y agir, alors que l'unique idée claire de cité, celle de l'urbain continu, comme une appréhension physique, perd force en faveur de

ces autres continuums de services qui expliquent ces relations plus immatérielles, mais plus subtiles de ce que sera la ville du XXI^e siècle. On a trop écouté ronfler la femme pour en rester si amoureux, comme auparavant. La question « 2 000 hectares, qu'en faites-vous ? » était pour nous, étudiants du monde entier, ce cri de secours, quand rien n'est clair, pour en tirer le meilleur parti.

L'on sait que « les Ateliers d'été » ne sont qu'une excuse, une plate-forme plus politique qu'architecturale pour discuter ou revendiquer une série d'intérêts, où je ne suis pour rien. Les nombreuses conférences et les brochures explicatives en laisseront le souvenir, mais en même temps cela a signifié pour moi la possibilité de travailler et de discuter avec des gens de tous les pays, et apprendre, apprendre beaucoup, de mon propre travail et de la discussion en commun.

L'on croit, après Cergy, connaître un peu mieux qui l'on est et d'où l'on vient, (il est plus difficile d'entrevoir où l'on va !), même si ce n'est que par opposition aux autres... Ponts et Chaussées is not America, cha la la la la, ni Barcelone est La Cambre, (les paysagistes hollandaises ont rien à voir avec les rêves de mégapoles de l'Amérique du Sud...) Et ça aide à connaître la position relative de chacun, de son monde dans le monde.

Et c'est ainsi que Cergy sera pour moi le sourire et l'aide inappréciable

lequel sont données les *contraintes* techniques et conceptuelles qui doivent être prises en compte dans l'étude.

Les documents à remettre vont du 1 000^e au 1/200^e. Ils doivent être considérés comme des documents d'*intentions urbaines* : l'architecture sera effectivement réalisée par d'autres... Il s'agit d'un travail de *maîtrise d'œuvre urbaine*, préalable à la conception architecturale. Les architectes qui en seront ensuite responsables doivent pouvoir savoir quelles sont les contraintes impératives liées à l'urbanisme du quartier et leur marge de liberté.

Modalités de participation

- Etudiants de derniers cycles en architecture, paysage, travaux publics, urbanisme, arts plastiques, français ou étrangers.
- Pas plus de deux étudiants par université.
- Sélection effectuée par l'école ou l'université d'origine.
- Nombre maximal de participants : 30.
- Droits d'inscriptions à payer par l'Ecole ou l'étudiant : 2 950 F couvrant, la prise en charge totale pendant 3 semaines (hébergement, repas, etc.).

Prix et récompenses

Une somme globale de 50 000 F français sera partagée entre les plus méritants.

- A l'arrivée aux Ateliers d'été, au vu des projets réalisés en cours d'année par les étudiants.
- En fin de session à Cergy, au vu des projets élaborés dans des équipes interdisciplinaires et internationales reconstituées par affinités.

de ce grand théoricien et meilleur homme qu'est Yves Borjes de qui on a tant appris, sans oublier aussi les commentaires toujours intéressants de ce personnage de la Cour « intrigante y fascinante siempre », (ça, je dois l'écrire, excusez-moi, en espagnol), hommage, chocolat aéro, Fernando, Ferdinand ; la correction extrême et le savoir-faire de M. Warnier et l'expérience de Capart, sans doute le plus suggestif de ceux que l'on a rencontrés. Et Cergy sera Flunch et les éclats de rire de Bernard et les sourires de Michel... et les promenades, Christian et Paco, aux Linandes, « Vol drop team » après le travail... et Erna, Erna et notre glace à deux. Et Cergy sera aussi deux Japonais Arigatooo, et deux espions soviétiques qu'on n'a pas vus, mais qui je vous l'assure, ont travaillé comme tout le monde... Et Cergy sera le taboulé de Solange, extraordinaire femme et extraordinaire taboulé du premier jour le voyage et les fromages de Lieussant et les petits gâteaux de Paris, un pays c'est aussi ses repas !... Et, le 7 juillet, si loin de ma chère Pampelune, et le 13 au soir le bal des pompiers, pour finir le 25, tout endormi, crevé, ravi et prendre le train, talgo le soir et Barcelone 9 heures du matin. Eh ! d'où tu viens ?

Octavio Mestre

Barcelona, 12 octobre, 1985